

FORMATION A LA RÉANIMATION CARDIO-PULMONAIRE

Secourisme

Formation à la réanimation cardio-pulmonaire

RAPPEL DE LA LÉGISLATION :

Code pénal : **section II art. 222-6, 222-19, 222-21** :

Atteintes involontaires à l'intégrité de la personne ou à la vie

« Pour une personne physique ou morale le fait de causer à autrui, par maladresse, imprudence, négligence, manquement de façon délibérée à une obligation de sécurité ou de prudence imposée par la loi ou les règlements, une incapacité ou la mort, entraîne des conséquences pénales (amendes, emprisonnement) ».

Décret N° 2007-705 du 4 mai 2007 relatif à l'utilisation des défibrillateurs automatisés externes par des personnes non médecins et modifiant le code de la santé publique (dispositions réglementaires).

Art. R. 6311-15.

Toute personne, même non médecin, est habilitée à utiliser un défibrillateur automatisé externe répondant aux caractéristiques définies à l'article R. 6311-14.

NOMBRE DE PARTICIPANTS :

Maximum 10 personnes.

PERSONNEL CONCERNE :

Tout public.

VALIDATION :

Attestation individuelle de formation.

DURÉE

½ journée soit 4 heures.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

AUTRES

Utilisation de différents défibrillateurs et présentation du défibrillateur de l'entreprise si existant.



INFORMATION SUR LE DÉROULEMENT DE LA FORMATION

Secourisme

Formation à la réanimation cardio-pulmonaire

OBJECTIFS :

- Savoir reconnaître une victime en arrêt cardio-ventilatoire.
- Apprendre et/ou perfectionner les connaissances essentielles pour pratiquer une réanimation cardio-pulmonaire et mettre en place un Défibrillateur Automatisé Externe dans des conditions de sécurité optimales, et ainsi optimiser les chances de réanimation par une équipe médicale.
- Intégrer l'utilisation du défibrillateur. au matériel de secours d'urgence. la prévention des risques professionnels.

PROGRAMME :

Dans le cadre de la formation à l'utilisation d'un Défibrillateur Automatisé Externe les thèmes suivant seront abordés :

- Qu'est ce que la fibrillation ?
- Objectifs de la défibrillation.
- Historique de la défibrillation.
- L'arrêt cardiaque :
 - Définition, causes, signes, conduite à tenir ;
 - défibrillation précoce, son intérêt dans la chaîne de survie ;
 - prise en charge de l'arrêt cardiaque.
- La défibrillation :
 - Définition et principe de fonctionnement ;
 - dangers et précautions pour les personnels et les patients.
- Cadre réglementaire.
- Le défibrillateur :
 - Présentation et description du matériel et principe de fonctionnement ;
 - modalités de mise en œuvre, entretien...
- Mise en œuvre de techniques de réanimation intégrant le matériel spécifique :
 - Sécurité et maintenance.

Pratique :

- Identification d'un arrêt cardio-ventilatoire.
- Mise en œuvre de l'appareil, procédures et exercices pratiques.
- Manœuvres de réanimation seul et à deux sauveteurs.
- Recueil de l'historique et analyse de la manipulation.

Les mises en situation sont effectuées par une mise en place de thème incluant, les spécificités de l'entreprise et un ensemble de matériel pédagogique.

L'ensemble des techniques et conduites à tenir est strictement conforme aux dernières directives en matière de gestes d'urgence et de réanimation cardio-pulmonaire.

